



Québec, le 16 août 2024

Maître Morgan Kendall
Kendall Carot S.E.N.C.
5450, rue De Bordeaux
Montréal (Québec) H2H 2A8



INFORMER

Bonjour Maître Kendall,



CONSULTER

Le 26 juillet dernier, je vous ai adressé une lettre afin de vous informer qu'en vertu de la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement de la *Loi sur la qualité de l'Environnement*, le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Benoit Charette, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de mener une enquête et de tenir une audience publique concernant le projet Horne 5 à Rouyn-Noranda, proposé par Ressources Falco Ltée. Ce mandat débutera le 26 août 2024 et s'étendra sur une période maximale de quatre mois.



ENQUÊTER

En prévision de l'audience publique, la commission d'enquête qui se penchera sur le projet vous avait invité à la contacter si la Première Nation Abitibiwinini, que vous représentez, avait des demandes particulières à formuler ou souhaitait attirer son attention sur des enjeux spécifiques.



AVISER

N'ayant pas reçu de réponse de votre part ou de celle de la communauté, la commission d'enquête procédera selon les règles habituelles. Je vous rappelle également que les séances de la première partie de l'audience publique débuteront le 27 août 2024, à 19 h, au Noranda Hôtel & Spa.

Veuillez agréer, Maître, mes plus cordiales salutations.

Josiane Ouellet
Conseillère en communication